

**VILLE DE
GRIGNY-SUR-RHÔNE
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

**Extrait du registre des délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale
Séance du 24 juin 2025**

Date de convocation

16/06/25

Nombre de membres :

► **en exercice: 13**

► **présents : 8**

► **suffrages exprimés :11**

Président: M. Xavier ODO

Responsable du CCAS : Mme Sophie BORDAT

**Secrétaire : Maud BENENATI, Responsable Ambition
Humaine et Solidaire.**

Présents :

Mme Isabelle GAUTELIER - Mme Irène DARRE - M. Guillaume MOULIN - Mme Marie Claude MASSON - Mme Martine NAZARET - Mme Dominique GERBES - M. Michel ANDRE - Mme Sandra YOUSSEF

Procurations:

M. Xavier ODO à Mme Isabelle GAUTELIER

Mme Najoua AYACHE à M. Guillaume MOULIN

Mme Danielle MECHIN à Mme Irène DARRE

Excusé(e)s :

Mme Pia BOIZET - Mme Arlette PAGO

OBJET : Cession à titre gracieux d'un véhicule

Considérant que le véhicule Clio III figure dans la liste du matériel du CCAS mais qu'il n'est plus adapté aux besoins du CCAS ;

Considérant que le véhicule Clio III a été acquis en 2011, avec un numéro d'inventaire C2011001, pour la somme de 6658,00 € ;

Considérant que le véhicule Clio III a été totalement amorti sur 5 ans et que sa valeur vénale, à date, est par conséquent nulle ;

Considérant que la ville de Grigny-sur- Rhône souhaite reprendre le véhicule Clio III

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DECIDE

D'APPROUVER la cession en l'état du véhicule Clio III à titre gracieux à la ville de Grigny-sur-Rhône ;

DE DIRE que le matériel est sorti de l'actif ;

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tous documents afférents.

A l'unanimité des suffrages exprimés par 11 voix pour.

Xavier ODO,
Maire,
Président du CCAS.